

APPEL A PROJET

Pouvoir adjudicateur :
Communauté d'Agglomération Europ'Essonne
30 avenue Carnot
91300 Massy

Objet de la consultation :
Coordination et organisation d'un concert composé d'environ
500 choristes bénévoles, tous venus des différentes structures
chant du territoire de la CAEE

La Communauté d'agglomération Europ'Essonne attache une grande importance aux manifestations associatives et culturelles qui cimentent et dynamisent la vie de nos communes.

Elle a choisi d'organiser «**Un concert des chœurs**», en Octobre 2014 avec comme priorité de fédérer, tous les chanteurs amateurs ou professionnels, les différentes structures d'enseignement musical (conservatoires, associations, écoles de musique...) des quatorze communes qui composent son territoire : *Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust*, autour d'un projet, à vertu caritative, commun. Ce programme culturel et artistique, ayant des objectifs de qualité, vise à toucher un public élargi.

Objectif :

Le porteur du projet devra diriger, coordonner et organiser 1 concert composé d'environ 500 choristes bénévoles, tous venus des différentes structures chant de notre territoire : amateurs, professionnels, associations, conservatoires et d'écoles de musique du territoire d'Europ'Essonne.

Cette représentation, d'une durée de 80 à 120 minutes, se déroulerait au Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette, première quinzaine d'octobre 2014, la date effective restant à définir.

Les œuvres diffusées pourront être tirées du domaine public ou non. Dans cette mesure la redevance SACEM à acquitter devra être intégrée au devis proposé.

Le transport des choristes et musiciens, l'acheminement des instruments seront pris en charge dans le cadre de l'organisation de l'événement, par le porteur du projet.

Les membres de la commission Sports, Culture et Communication, choisiront la cause humanitaire portée.

Les pièces à fournir :

- les références de la structure
- L'expérience de la structure en matière de conduction d'évènements musicaux de ce type
- Le projet envisagé pour l'évènement
- la méthodologie de travail employé
- Un devis détaillé ne devant pas excéder 15 000 € HT (droits SACEM inclus)

L'ensemble du dossier devra être transmis avant le :

Lundi 16 septembre 2013 à 17h30

A l'attention de Céline EVRARD :

- Par courrier, à l'adresse suivante :
Communauté d'Agglomération Europ'Essonne
30 Avenue Carnot, 91300 Massy
- Ou par courriel : celine.evrard@europessonne.fr